



Commission scolaire
au
Cœur-des-Vallées

NOTE

DESTINATAIRES : Parents des élèves

DATE : Le lundi 4 novembre 2019

OBJET : Dépistage de la concentration de plomb

Chers parents,

Le 25 octobre dernier, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) lançait une opération de dépistage de la concentration de plomb dans l'eau potable de toutes les écoles du Québec. La Commission scolaire au Cœur-des-Vallées (CSCV) procèdera donc, d'ici au 23 juin 2020, au prélèvement d'échantillons de chacun des points d'eau accessibles aux élèves et aux membres du personnel.

Chacun de ces échantillons sera analysé par un laboratoire accrédité indépendant. Cela permettra de s'assurer que l'eau mise à la disposition des élèves et des membres du personnel soit conforme aux nouvelles normes établies par Santé Canada en matière de concentration de plomb (5 ug/L).

Conformément aux encadrements du MEES, la CSCV priorisera le dépistage dans les écoles primaires. Suivront ensuite, dans l'ordre, les écoles secondaires et finalement les centres de formation professionnelle et de formation générale adulte.

Pour chaque catégorie d'établissement, les analyses seront effectuées en fonction de l'année de construction de chaque bâtiment, plus spécifiquement de l'année de construction la plus ancienne jusqu'à la plus récente.

Par souci de transparence, la CSCV s'engage ensuite à informer les utilisateurs d'un établissement, à savoir les parents des élèves et les membres du personnel, des résultats de ces analyses.

Nous vous souhaitons une excellente journée.